

**INFORMATIONS MUNICIPALES****LA COMMUNE DE LA MOTTE RECRUTE 5 AGENTS
RECENSEURS POUR LE RECENSEMENT DE SA
POPULATION EN 2018**

Mairie
☎ 02.96.25.40.03.

Courriel : mairielamotte22@orange.fr
Site : www.lamotte22.com

Ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
8h30-12h/13h30/17h et samedi 8h30/12h.

Contacts Maire et Adjoints :

Malestroit Sylvie ☎ 02.96.25.46.99.

Gicquel Paulette ☎ 02.96.25.49.97.

Bidan Philippe ☎ 02.96.25.43.86.

Vallée Martine ☎ 02.96.25.47.85.

Foucault Stéphane ☎ 02.96.25.87.24.

Pestel Gwenaëlle ☎ 02.96.26.72.78.

Accueil périscolaire ☎ 02.96.25.43.16.

ALSH ☎ 02.96.25.43.16.

Ecole Publique ☎ 02.96.25.45.74.

Ecole Privée ☎ 02.96.25.41.25.

<http://www.nddlamotte.fr>

☎ 02.96.25.89.68	Bibliothèque	Cybercommune
Mardi	16h45/17h45	
Mercredi	14h/18h	
Vendredi	16h45/17h45	14 h/16 h
Samedi	10h/12h	

Médecin : Dr POGANI ☎ 02.96.26.59.51.

« 1 rue des Bruyères »

Consultations : lundi - samedi : 9h/12h30 ;

Rendez-vous à partir de 17h ; (Sauf samedi)

Visites de 15h à 17h du lundi au vendredi.

Pharmacie ☎ 02.96.25.40.07.

Pierre et Petit « 18 rue Croix Montfort »

Lundi - vendredi : 9h/12h15 et 14h30/19h.

Samedi : 9h/12h30 et 14h/17h.

Cabinet infirmier ☎ 06.42.36.12.81.

Taxi/ambulances HEMONIC ☎ 02.96.25.47.54.

Pompiers ☎ 18

Aide à domicile ☎ 02.56.41.35.00.

Foyer Roger Jouan ☎ 02.56.41.35.00.

La poste : ☎ 02.96.25.47.25.

Du lundi au vendredi : 13h45/15h45.

Le samedi : 10h/12h.

Transport à la demande : Fonctionne du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 19h, soit 6 jours sur 7 hors jours fériés.

☎ 0 810 22 22 22 (N° Azur)

Loudéac Communauté Bretagne Centre :

www.loudeac-communauté.bzh ☎ 02.96.66.09.09

DATES À RETENIR

17/11 : Film documentaire – Municipalité

18, 19 & 25/11 : Théâtre – Lever de Rideau

01/12 : Marché de Noël - ADPEEP

03/12 : Arbre de Noël - Ecole Notre Dame de Lourdes

Mission : Recenser la population d'un secteur géographique déterminé, soit environ 200 logements par agent recenseur. Réalisée sous le contrôle du coordonnateur communal du recensement, cette mission se déroulera **du 4 janvier au 17 février 2018**.

Début janvier : environ 5 jours de travail comportant 2 séances de formation et, entre ces séances, le repérage des adresses à recenser.

Du 18 janvier jusqu'à la fin de la collecte : dépôt et retrait des formulaires au domicile des habitants, remplissage du cahier de tournée et des fiches type. Chaque semaine, remise des questionnaires au coordinateur communal et bilan sur l'état d'avancement de la collecte.

Qualités requises :

Disponibilité : horaires variables, travail en soirée et le samedi.

Méthode et capacité : planifier les rendez-vous avec les habitants et préparer les documents, suivre les réponses par internet et papier, maîtriser l'usage de l'informatique et des SMS sur téléphone portable.

Pédagogie : expliquer l'utilité du recensement et, si besoin, les questions des formulaires.

Persévérance : prévoir plusieurs passages pour recenser l'ensemble des habitants.

Rémunération : Elle est constituée d'un forfait pour les formations, les déplacements et une rémunération aux questionnaires. Une prime de fin de mission modulable selon la qualité du travail réalisé sera attribuée.

Renseignements : Mme Christelle BELNA – Coordonnateur Communal du Recensement – 02.96.25.49.52 - mairielamotte223@orange.fr

Adresser CV + lettre de motivation à la Mairie **avant le 22 novembre 2017**.

AVIS DE MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE**DU DÉCLASSEMENT PARTIEL DE VOIES COMMUNALES**

En application des dispositions de l'arrêté de Madame le maire de LA MOTTE en date du 26 octobre 2017, le déclassement partiel de voies communales sera soumis à l'enquête publique durant quinze jours du 15 au 29 novembre 2017 inclus.

Monsieur OLHING Francis assumera les fonctions de commissaire-enquêteur.

Pendant le délai susvisé :

- Un dossier sera déposé à la mairie de LA MOTTE aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à Monsieur le commissaire enquêteur - Mairie de LA MOTTE - lequel les annexera au registre.

- Afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public des permanences seront assurées par le commissaire-enquêteur à la mairie de LA MOTTE :

➤ Vendredi 17 novembre de 14 h à 17 h

➤ Samedi 25 novembre de 9 h à 12 h

➤ Mercredi 29 novembre de 14 h à 17 h

COLLECTE DES DÉCHETS : La collecte des ordures ménagères est prévue les lundis 20 novembre et 4 décembre et celle des sacs jaunes les lundis 27 novembre et 11 décembre.

BIBLIOTHEQUE « Mots et Images » :



Exposition : « Avec mes abeilles » Jusqu'au vendredi 17 novembre inclus. Ruche, tenues d'apiculteur, extracteur de miel, photos.

Film documentaire : Vendredi 17 novembre à 20 h 30, à la salle Athéna en présence de Glenn BESNARD. ☎ 02.96.25.40.03 paulette.gicquel22@bbox.fr

Avec mes abeilles d'Anne Burlot et Glenn Besnard. Le film est né d'une rencontre. Celle des deux réalisateurs avec le monde des abeilles. Alors qu'ils pensaient découvrir une forme d'élevage confidentielle et un peu marginale, ils se sont rendus compte que cette activité à l'origine agricole, révélait aussi des engagements, une manière de vivre et une forme de philosophie.

Lecture pour petits loups : Mardi 5 décembre, se tiendra à la bibliothèque « Mots et Images », de 10 h à 11 h 15, un instant de lecture dédié aux enfants jusque 3 ans accompagnés d'un adulte sur le thème « **Histoires de Noël** »
La séance est gratuite et le prêt de livres est assuré.

BULLETIN DE FIN D'ANNÉE : Les associations désirant y faire paraître un article sont invitées à nous le faire parvenir **avant le 9 décembre** (par mail de préférence).

PETITES ANNONCES

MIDIVIN Chez Agnès : ☎ 02.96.56.24.63. Nous vous accueillons du lundi au jeudi de 7 h 30 à 19 h, le vendredi de 7 h 30 à 0 h 30 et le dimanche de 17 h à 20 h.

→ Repas tous les midis en semaine, menu à 12,50 €.

→ Tous les jeudis midis : **Potée**

→ **Pour prendre date** : Mardi 21 novembre : **Couscous** ; Mardi 28 novembre : **Choucroute** ; Mardi 5 décembre : **Jarret frites**. (le midi, sur place ou à emporter. Pensez à réserver).

Et arrivée du **beaujolais** le jeudi 16 novembre. Alors pensez à venir le déguster en soirée, ouverture du bar jusqu'à 23 h.

PROXI : ☎ 02.96.25.71.48

→ Jeudi 23 novembre : **Jambon à l'os**

→ Jeudi 30 novembre : **Couscous**

Nouveau : Colis 3 kg **steaks hachés** à 9,80 €/kg

Colis **bœuf** à découvrir en magasin, sur commande pour décembre !

À VENDRE : **Maison** à 100 m du Bourg, 170 m². Sous-sol - Rdc (séjour, cuisine, WC, Salle de bain, 1 chambre et 1 bureau) - Etage (2 chambres, WC, combles). 700 m² de terrain. S'adresser en mairie. ☎ 02.96.25.40.03.

Bois de chauffage sec coupé en 35 cm, fendu ou rondin. ☎ 06.04.42.16.28.

Bois de chauffage coupé en 40 cm, sec, principalement du chêne. ☎ 06.73.63.56.27.

Bois de chauffage coupé en 33 cm, chêne et charme, possibilité de livraison. ☎ 06.85.67.03.47.

FAMILY COIFFURE : Fermeture du salon pour congés du lundi 20 au lundi 27 novembre. Réouverture le mardi 28 novembre à 9 h.

COLLECTE DE « JOURNAUX ET PUBLICITÉS » : Prochaine collecte le 2 décembre de 10 h à 12 h.
Rendez-vous sur le parking de l'ancienne salle des fêtes.

COLLECTE DE VÊTEMENTS : Donnez une seconde vie à vos vêtements.

Quand ? Le samedi 18 novembre de 10 h à 12 h.

Où ? Dans le hall de l'école Notre Dame de Lourdes.

Pourquoi ? afin de financer les projets de notre école. Il faut du poids...

On compte sur vous !!!

INSCRIPTION À L'ALSH DE NOËL : Le CIAS de la LOUDEAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE organise, comme chaque année, un **accueil de loisirs à Noël** du **lundi 26 décembre au vendredi 5 janvier Rue Pasteur à LOUDEAC**.

Les dossiers d'inscription sont disponibles à l'accueil de Loudéac Communauté Bretagne Centre, au refuge des P'tits Loups ou en Mairie. Dépôt des dossiers et inscriptions définitives les **lundi 20 novembre** de 9 h à 17 h 30 à l'accueil de Loudéac Communauté Bretagne Centre, **vendredi 24 novembre** de 17 h à 19 h et **samedi 25 novembre** de 10 h à 12 h au 3^{ème} étage de Loudéac Communauté Bretagne Centre. Renseignements : CIAS, Pôle Enfance / Jeunesse. ☎ 02.96.66.09.09.

VEOLIA vous informe que la relève des compteurs d'eau sur la commune aura lieu jusqu'au 6 décembre 2017.

SPECTACLE DE NOËL : le service enfance du CIAS de LOUDEAC Communauté BRETAGNE CENTRE propose aux enfants de 0 à 4 ans un spectacle de Noël : **PETIT à PETIT** interprété par la Cie Le Théâtre avec un nuage de lait.

Lundi 11 décembre à 18 h au Moulin à Sons à LOUDEAC. Gratuit. Uniquement sur inscription au 06.17.36.68.89.

RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS : ESPACES JEUX



« Les espaces jeux sont des temps d'animation à destination des enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte (leurs assistants maternels, gardes d'enfants à domicile, parents ou grands-parents). Ils sont en accès libre pour les familles et sur inscription pour les professionnels. Les heures d'arrivées et de départs sont libres afin de respecter les différents rythmes des enfants accueillis. (Début de l'accueil à 10 h jusqu'à 11 h 30)

Des activités ludiques peuvent être proposées lors de ces temps : comptines, pâte à modeler, peinture, motricité ...

Ces temps permettent aux enfants d'aller à la découverte de leurs pairs, d'expérimenter leurs possibilités motrices, langagières... à travers le jeu. Ces espaces jeux favorisent également les échanges entre les assistants maternels et les parents. »

Vendredi 24 novembre de 10 h à 11 h 30 à la salle omnisports de LA MOTTE

VIE ASSOCIATIVE

**TELETHON
2017**



CROISSANTS : Les vendeurs de croissants et pains au chocolat sillonnent jusqu'au 04 décembre toutes les routes de la commune et remercient par avance les Mottérieux de leur accueil. Toute vérification sur l'identité d'une équipe de vente peut être faite en appelant directement le 09.80.52.74.57.

Le programme du Téléthon paraîtra dans le prochain bulletin et se déroulera le samedi 09 décembre.

THÉÂTRE : La troupe « Lever de Rideau » présente la comtesse vient dîner ce soir

Samedi 18 et 25 novembre à 20 h 30

Dimanche 19 novembre à 14 h 30

Salle Athéna

Constance de Chassegnac est très fière de la société familiale de confection de sous-vêtements féminins, la société FEMINA. Son mari Edouard lui annonce des grosses difficultés financières mais elle ne le prend pas au sérieux. Lorsqu'elle admet enfin que FEMINA est au bord du gouffre, une seule solution s'impose, faire intervenir la riche et influente Comtesse. Le plan de Constance va être confronté à une multitude de quiproquos qui vont créer des situations cocasses. Comment tout cela va-t-il finir ? Une comédie de boulevard de 2 h 15 avec 9 acteurs sur scène. Entrée : 6 €, gratuit pour les moins de 14 ans.



EL ARMOR : Assemblée générale de l'association le **vendredi 24 novembre** à 20 h 30 à la Maison des Bruyères.

LOTO : Organisé par le l'association communale des Chasseurs de La Motte le **vendredi 8 décembre à 20 h** à la salle Athéna.

Sélectionné et animé par Geneviève. Bons d'achats 500 € - 300 € - 200 € - 2 X 150 € -

3 X 100 € - 8 X 50 € - 8 X 40 € - 8 X 30 €. 2 séries Noël - 2 séries Corbeilles de fruits

Le carton : 3 € ; les 3 : 8 € ; les 7 : 15 €, 6 crêpes achetées = 1 carton gratuit.

Buvette - Café - Chocolat - Casse-croute - gâteaux.



ÇA TROTTE A LA MOTTE :



👉 **Vendredi 17 novembre** : Réunion de préparation des Foulées de NOËL à la salle des bruyères. Tous les bénévoles et les personnes souhaitant apporter leur aide à l'association sont cordialement invités.

👉 **Samedi 16 décembre 2017** : Nouveau circuit de 8.5 km (3 boucles dans le bourg), parcours accessible à tous à partir de cadets et cadettes (plan du circuit disponible auprès de l'association).

Départ : 18 h 30. Lots pour tous.

Récompenses aux 3 premiers hommes et femmes et 1^{er} de chaque catégorie. Tirage au sort avec de nombreux lots. Ravitaillement et bonne soupe offerte à l'arrivée, buvette et restauration sur place, douches à disposition.

INSCRIPTIONS : internet sur klikego (paiement en ligne facultatif) ; au téléphone : 06.50.15.78.48 ou 06.10.32.36.16 ou sur place.

Si vous avez la possibilité, merci de vous inscrire par internet ou par téléphone, pour ne pas retarder le départ de la course.

RENSEIGNEMENTS : ca.trotte.a.la.motte@gmail.com ou ☎ 06.09.35.41.90.

👉 **VISITE DU PÈRE NOËL aux Foulées de NOËL** le samedi 16 décembre, ÇA TROTTE A LA MOTTE

invite tous les enfants à une après-midi récréative.

Au programme : 14 h 30 : projection d'un dessin animé,

16 h : distribution de friandises suivie d'un goûter.



LES MOTARDS ROULENT POUR LE TELETHON (14ème édition) :

Samedi 9 décembre 2017, grand rassemblement motard au profit de AFM Téléthon (salle de Kerjézéquel, Lesneven, 29).

À partir de 10 h, différentes animations sur site dont un mini salon ainsi qu'une initiation à la moto accessible à tous ceux qui n'ont pas le permis. Restauration possible sur place. Dons possibles par chèque ou espèces sur place. Ouvert à tout public.

14 h - Départ de la balade moto de 70 kms pour le tour de la côte des légendes.

Renseignements : g.tanne29@gmail.com - Retrouvez toutes les infos à jour (parcours, horaires de passage, photos des précédentes éditions, ...) sur Facebook : **TelethonMoto29**

LE CLUB CYCLOTOURISTE DE TRÉVÉ invite toutes les personnes intéressées par la pratique du cyclotourisme ou du vtt à venir à l'assemblée générale qui aura lieu le **samedi 2 décembre** à 18 h salle men glaz à Trévé.

Nous proposons des circuits variés accessible à tous les niveaux. Pour plus d'information, Vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse actreve@free.fr ou par téléphone auprès des membres du bureau (voir site <http://actreve.free.fr>).

SPORTS

ASM FOOTBALL : **Matches du 19 novembre** : L'équipe A reçoit Plédran à 15 h, délégué : BIDAN D. L'équipe B reçoit St Jacut à 13 h, délégué : BEUREL C. L'équipe C se déplace à Le Vieux Bourg à 13 h, délégué : ETIENNE J.

Matches du 26 novembre : L'équipe A se déplace à Uzel Merléac à 13 h, délégué : BIDAN D. L'équipe B se déplace à US Mené Le Gouray à 15 h, délégué : BIDAN A. L'équipe C reçoit Trédaniel Moncontour à 15 h, délégué : BEUREL C.

ACM HANDBALL : **Matches du 18 novembre** : Seniors garçons 1 reçoivent As Chantepie Handball 2 à 18 h 30 ; Seniors garçons 2 vont à Beaussais Rance Frémur Hb à 21 h ; Seniors filles vont à Ploufragan Hb à 19 h ; -18 ans garçons vont à AI Trébeurden Pleumeur Hb2 à 18 h 30 ; - 15 ans filles reçoivent AI Loudéac à 15 h ; - 13 ans filles vont à Hénansal Erquy à 16 h 45 ; - 13 ans garçons vont à Guingamp Hb1 à 14 h ; - 11 ans garçons vont à AI Merdrignac Hb à 14 h ; - 11 ans filles sont exemptes. ;

Match du dimanche 19 novembre : - 18 ans filles vont à Mené Handball Club à 14 h.

MEMO TRI : TROP FORT LE TRI !

LOUDÉAC communauté
BRETAGNE CENTRE

VOTRE **MÉMO TRI**

TROP FORT LE TRI !

Dans le conteneur couvercle jaune Le tri !

+SIMPLE+FACILE
TOUS les emballages en Plastique se trient

Emballages plastiques

TOUS les métaux se recyclent

Emballages métalliques
couvercles de bocaux et pots

Papiers et emballages cartonnés

TOUS les déchets encombrants

... les déchets encombrants
... les déchets dangereux
... les gros cartons
... les cassettes vidéo

JE DÉPOSE À LA DÉCHÈTERIE

Plus d'informations sur www.loudeac-communauté.bzh

Logo: eco-emballages
Logo: Loudéac communauté
Logo: Kerval Centre Armoricain

Je dépose à la déchèterie : les déchets encombrants, les déchets dangereux, les gros cartons, les cassettes vidéo (*les cassettes VIDEO sont interdites dans les sacs JAUNES (la bande des cassettes endommage les roulements du centre de tri GENERIS et bloque le Centre de Tri)*). Les cassettes sont donc à déposer en déchetterie dans un contenant spécifique.

Horaires et jours d'ouverture de la déchèterie : LOUDEAC :

Du Lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 45.

Plus d'informations sur www.loudeac-communauté.bzh

Tél : 02.96.66.09.09.

Dans les sacs jaunes : Emballages plastiques, emballages métalliques (couvercles de bocaux et pots), papiers et emballages cartonnés.

Ordures ménagères : Les autres déchets quotidiens : emballages non recyclables, restes alimentaires, articles d'hygiène...

Un doute sur votre tri ? Utilisez votre poubelle à déchets ménagers (Déchets à placer dans des sacs fermés à l'intérieur de la poubelle).

Dans mon jardin, je produis mon compost en tas ou en composteur.

Déchets compostables : déchets de cuisine : épluchures, restes de repas, marc de café, thé, coquilles d'œufs, papier essuie-tout ...

Déchets de jardin : tontes en petite quantité et sèche, feuilles mortes, herbes non grainées, petits branchages ...

Aux éco-points : emballages en verre, (bouteilles, pots et bocaux, sans bouchon, ni couvercle (Les couvercles sont à déposer dans les sacs jaunes). **Vides et en vrac. Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider.**

Je les dépose en déchèterie : vaisselle cassée, vase en céramique, terre cuite, faïence, ampoules.

Bornes textiles : En bon état ou usés, démodés, déchirés, troués, **tous vos vêtements, linge, chaussures, maroquinerie**, peuvent être réutilisés ou recyclés. **Conditionner le linge propre et sec dans des sacs bien fermés. Attacher les chaussures par paire.**

Vous trouverez le mémo tri complet sur <http://www.lamotte22.com/Tri-selectif>